

Le Président Philippe MASSÉ a ouvert la séance plénière qui s'est tenue le 11 mars 2014 à Paris en évoquant le souvenir d'Heidi EHRENFORT décédée en mars 2013.

La Commission a, ensuite :

- reporté à la prochaine séance l'adoption du compte rendu de la séance plénière du 12 février 2014, ainsi que les avis et décisions correspondants.
- approuvé diverses délibérations relatives :
 - . à la procédure de levée des mises en délibéré des avis/décisions.
 - . au dédommagement des experts œuvrant pour la Commission.
 - . à la facturation des missions d'audit aux écoles.
- été informée de la désignation, par le Bureau, de Laurent MAHIEU et Noël BOUFFARD pour suivre, avec la CDEFI, le dossier *Maison de l'ingénieur*.
- approuvé, sur proposition d'Agnès SMITH, d'une part diverses modifications à la programmation 2014-2015, d'autre part des nominations de coordonnateurs de réseaux et de sites.

Puis, la Commission a donné des avis :

1/ Suivi périodique du Nord-Ouest – Académie de Nantes (habilitation à compter de la rentrée 2014)

Université de Nantes

-Ecole polytechnique de l'Université de Nantes (Polytech Nantes)

Avis favorable au renouvellement, pour une durée de 6 ans à compter du 1^{er} septembre 2014, de l'habilitation à délivrer les titres suivants :

- *Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique de l'Université de Nantes*, dans les 7 spécialités – *Génie électrique – Matériaux – Electronique et technologies numériques – Informatique – Thermique-énergétique – Génie civil – Génie des procédés*.

en formation initiale sous statut d'étudiant.

- *Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique de l'Université de Nantes*, spécialité *Génie électrique et énergétique*, en partenariat avec l'*ITII Pays de la Loire*.

en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue.

Par ailleurs, l'Etablissement demande l'extension à l'apprentissage de la préparation de la spécialité *Electronique et technologies numériques*.

(voir ... 3/ Développement de l'apprentissage)

L'Etablissement devra transmettre, en Juillet 2017, à la mission des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé de la DGESIP, en charge du Greffe de la CTI, un rapport intermédiaire faisant notamment le point sur la prise en compte des recommandations urgentes signalées.

(AVIS N° 2014/03-01)

2/ Suivi général des habilitations

Institut national polytechnique de Toulouse

-Ecole nationale supérieure des ingénieurs en arts chimiques et technologiques (ENSIACET)

Avis favorable au renouvellement, pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} septembre 2014, de l'habilitation à délivrer le titre suivant :

- *Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des ingénieurs en arts chimiques et technologiques de l'Institut national polytechnique de Toulouse* dans les 2 spécialités – *Génie des procédés – Génie chimique*.

en formation initiale sous statut d'apprenti ainsi qu'en formation continue.

Lors du suivi périodique du Sud-Ouest, en 2011, l'habilitation relative à ces 2 spécialités n'avait été renouvelée que pour 3 ans (AVIS N° 2011/03-01)

Par ailleurs, l'Etablissement sollicite l'extension à l'apprentissage de la préparation du titre d'ingénieur diplômé dans la spécialité *Matériaux*.

(voir ... 3/ Développement de l'apprentissage)

(AVIS N° 2014/03-02)

.../...

Université Toulouse-III

Avis favorable au renouvellement, pour une durée restreinte à 3 ans à compter du 1^{er} septembre 2014, de l'habilitation à délivrer le titre suivant :

- *Ingénieur diplômé de l'Université Toulouse-III, spécialité Télécommunications et réseaux informatiques.*
en formation initiale sous statut d'étudiant.

L'habilitation initiale de cette spécialité, obtenue en 2011 à l'occasion du suivi périodique du Sud-Ouest, avait été limitée à 3 ans (AVIS N° 2011/05-05)

Par ailleurs, l'Etablissement sollicite l'habilitation de 2 nouvelles spécialités.

(voir ... 4/ Création de nouvelles spécialités)

(AVIS N° 2014/03-03)

Centre universitaire de formation et de recherche du Nord-Est Midi-Pyrénées Jean-François-Champollion

Avis favorable au renouvellement, pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} septembre 2014, de l'habilitation à délivrer le titre suivant :

- *Ingénieur diplômé du Centre universitaire de formation et de recherche du Nord-Est Midi-Pyrénées Jean-François-Champollion, spécialité Informatique pour la santé.*
en formation initiale sous statut d'étudiant.

Lors du suivi périodique du Sud-Ouest, en 2011, l'habilitation relative à ce diplôme n'avait été renouvelée que pour 3 ans (AVIS N° 2011/03-02)

Par ailleurs, l'Etablissement sollicite l'extension à l'apprentissage de la préparation de ce diplôme.

(voir ... 3/ Développement de l'apprentissage)

(AVIS N° 2014/03-04)

3/ Développement de l'apprentissage

Université de Nantes

-Ecole polytechnique de l'Université de Nantes (Polytech Nantes)

Dans l'état actuel du dossier, la Commission donne un avis défavorable à l'extension à l'apprentissage de la préparation, à La Roche-sur-Yon, du titre d'*Ingénieur diplômé* dans la spécialité *Electronique et technologies numériques*.

(AVIS N° 2014/03-01)

Institut national polytechnique de Toulouse

-Ecole nationale supérieure des ingénieurs en arts chimiques et technologiques (ENSIACET)

La Commission a examiné favorablement la demande d'extension à l'apprentissage, à partir de la rentrée 2015, de la préparation du titre d'*Ingénieur diplômé* dans la spécialité *Matériaux*.

L'avis définitif sera pris au vu de la prise de position du Conseil régional de Midi-Pyrénées et de la convention avec le CFA devant assurer le financement.

(AVIS N° 2014/03-02)

Centre universitaire de formation et de recherche du Nord-Est Midi-Pyrénées Jean-François-Champollion

Avis favorable, pour une durée restreinte à 3 ans à compter du 1^{er} septembre 2014, à l'extension à l'apprentissage de la préparation du titre suivant :

- *Ingénieur diplômé du Centre universitaire de formation et de recherche du Nord-Est Midi-Pyrénées Jean-François-Champollion, spécialité Informatique pour la santé.*

L'Etablissement devra transmettre, au plus tard le 31 mai 2014, à la mission des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé de la DGESIP, en charge du Greffe de la CTI, une copie de la convention dûment signée, passée avec le Centre de formation d'apprentis.

(AVIS N° 2014/03-04)

Institut national des sciences appliquées de Toulouse

Dans l'état actuel du dossier la Commission donne un avis défavorable à l'extension à l'apprentissage de la préparation, essentiellement prévue à RODEZ, du titre d'*Ingénieur diplômé* dans la spécialité *Génie mécanique*.

(AVIS N° 2014/03-05)

4/ Création de nouvelles spécialités

Université Toulouse-III

Avis favorable, pour une durée restreinte à 3 ans à compter du 1^{er} septembre 2014, à l'habilitation à délivrer le titre suivant :

- *Ingénieur diplômé de l'Université Toulouse-III, dans les 2 spécialités – Génie civil et géotechnique – Systèmes robotiques.*

en formation initiale sous statut d'étudiant.

(AVIS N° 2014/03-03)

André MORA